

MINISTÈRE CHARGE DES TRANSPORTS ET DE
L'AVIATION CIVILE

« » « » « » « » « » « »
DIRECTION DE CABINET

« » « » « » « » « » « »
AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

« » « » « » « » « » « »
UNITE DE GESTION DU PROJET PAMAB/PANAC

N° 54/MCTAC/DIRCAB/PANAC-C/UCP.PAMAB/2025



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

« » « » « »

Bangui le 05 JUIN 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS ; RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E)
INDIVIDUEL(LE) POUR L'ELABORATION D'UN SYSTEME DE GESTION
ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE)
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

PROJET D'APPUI A L'AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
(PANAC) / PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL BANGUI M'POKO (PAMAB I&II)

Secteur : Transport

Référence des accords de financement : Don FAT n° : 5900155016056
Don FAD n° : 2100155040528
Don FAT n° : 5900155016203
Don FAT n° : 5900155016401

N° d'identification des Projets : P-CF-DAO-002 (PAMAB I) ; P-CF-K 00-009 (PANAC). P-CF-DAO-003 (PAMAB II).

1. Le Gouvernement de la République Centrafricaine a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), et un don du Facilité d'Appui à la Transition (FAT), afin de couvrir le coût du **PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE BANGUI MPOKO (PAMAB I et II)** et du **PROJET D'APPUI A L'AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE (PANAC)** de la RCA. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don (PAPMAB II) sera utilisée pour financer les prestations d'un « Consultant individuel pour l'élaboration du Système de Gestion Environnementale et Sociale de l'Aéroport International Bangui M'Poko dans le cadre du Projet PAMAB/PANAC ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à l'élaboration d'un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) présenté comme un manuel technique intégrant les préoccupations environnementales et sociales dans le suivi de la gestion des installations et équipements aéroportuaires, et le suivi des opérations aéronautiques de l'Aéroport International Bangui M'Poko en phase d'exploitation du projet pour

permettre à ce dernier de réduire plus efficacement son impact sur l'environnement, son personnel et les communautés voisines.

3. Le Ministère en Charge des transports et de l'Aviation Civile invite les Consultants individuels à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits dans les Termes de Référence. Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent produire les informations sur leur capacités et expériences démontrant qu'ils (elles) sont qualifié(e)s pour la prestation (e curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies de diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées de preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrés par le Client, certificats de travail, etc.)

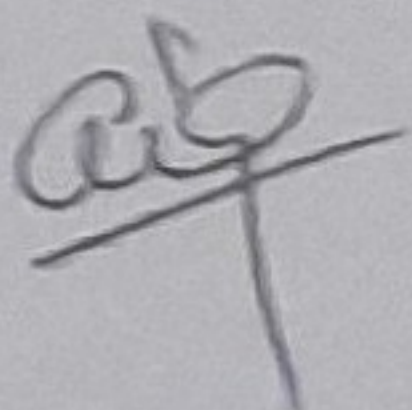
4. Le/La Candidat(e) devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme Bac+5 minimum dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale.
- Justifier d'au moins cinq (5) d'années d'expérience professionnelle pertinente dans les grands domaines de l'évaluation environnementale et sociale et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement, est un atout.
- Avoir un minimum de connaissance dans le domaine de l'aviation civile est un atout.
- Connaissance et expérience dans les conditions de financement, les exigences E&S des accords de prêt/don de projets financés par la BAD ou d'autres IFD, ainsi que leurs Système de Sauvegardes Intégré (SSI) et la législation, normes et réglementations environnementales et sociales au niveau national (RCA).
- Avoir une bonne capacité de rédaction de rapports ;
- Avoir la maîtrise des langues officielles du pays ainsi que de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint ...)

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement » édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations complémentaires et les Termes de référence à l'adresse mentionnées ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux de 08h00 à 15h30.

7. Les candidat(e)s intéressé(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et la pondération ci-après :



permettre à ce dernier de réduire plus efficacement son impact sur l'environnement, son personnel et les communautés voisines.

3. Le Ministère en Charge des transports et de l'Aviation Civile invite les Consultants individuels à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits dans les Termes de Référence. Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent produire les informations sur leur capacités et expériences démontrant qu'ils (elles) sont qualifié(e)s pour la prestation (e curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies de diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées de preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrés par le Client, certificats de travail, etc.)

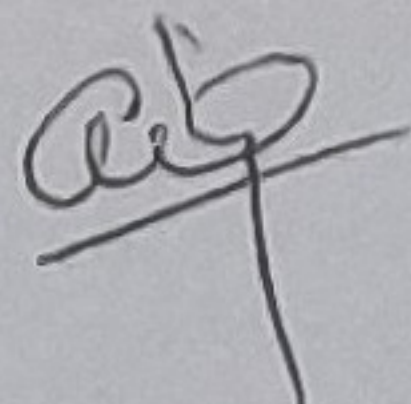
4. Le/La Candidat(e) devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme Bac+5 minimum dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale.
- Justifier d'au moins cinq (5) d'années d'expérience professionnelle pertinente dans les grands domaines de l'évaluation environnementale et sociale et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement, est un atout.
- Avoir un minimum de connaissance dans le domaine de l'aviation civile est un atout.
- Connaissance et expérience dans les conditions de financement, les exigences E&S des accords de prêt/don de projets financés par la BAD ou d'autres IFD, ainsi que leurs Système de Sauvegardes Intégré (SSI) et la législation, normes et réglementations environnementales et sociales au niveau national (RCA).
- Avoir une bonne capacité de rédaction de rapports ;
- Avoir la maîtrise des langues officielles du pays ainsi que de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint ...)

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement » édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations complémentaires et les Termes de référence à l'adresse mentionnées ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux de 08h00 à 15h30.

7. Les candidat(e)s intéressé(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et la pondération ci-après :



Critères	Pondérations
Qualification générale et aptitude pour la tâche à accomplir	30%
Expériences dans les tâches décrites dans les TdR	50%
Expériences avec les partenaires techniques et financiers	15%
Capacité linguistique	05%
Total	100%

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points sur 100.
Le/la Candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieur au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des candidat(e)s seront classé(e)s 1^{er} ex aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre d'années d'expérience évalué pour le critère expérience spécifique sera sélectionné(e).

8. les manifestations d'intérêt, exprimées en langue française doivent être déposées (en trois exemplaires) ou adressées en recommandé à l'adresse suivante au plus tard le 30 juin 2025 10h00 (heure locale) et porter expressément la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR L'ELABORATION D'UN SYSTEME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE » :

Adresse :

PROJET D'APPUI A L'AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE (PANAC) / PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL BANGUI M'POKO (PAMAB I&II)

Unité de Gestion

Siège social : Autorité Nationale de l'Aviation Civile

Numéro d'étage/bureau : 2^{ème} étage

Ville : Bangui

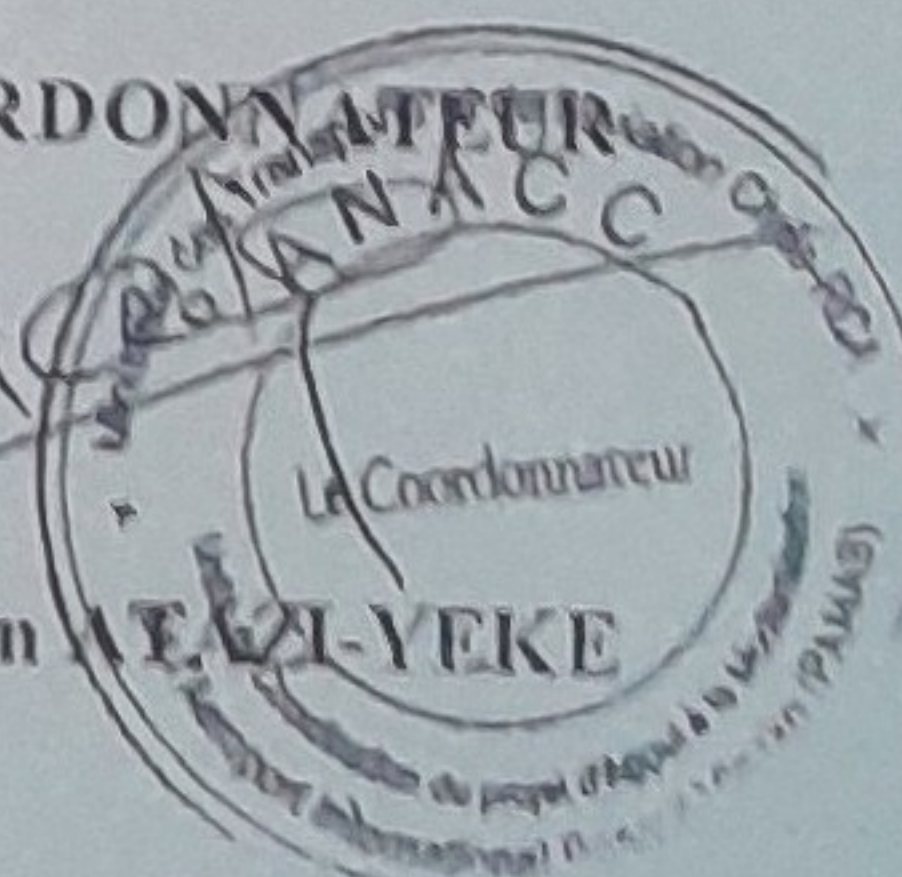
Pays : REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Téléphone : +236 72 40 07 81 ; +236 75 50 76 20

Adresses électroniques : reapamab@gmail.com avec copie à atazimexin@gmail.com
jcnainangue@yahoo.fr et dgoletm@gmail.com

LE COORDONNATEUR

[Signature]
Jean Mexin **YEKE**



Critères	Pondérations
Qualification générale et aptitude pour la tâche à accomplir	30%
Expériences dans les tâches décrites dans les TdR	50%
Expériences avec les partenaires techniques et financiers	15%
Capacité linguistique	05%
Total	100%

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points sur 100.
 Le/la Candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieur au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des candidat(e)s seront classé(e)s 1^{er} ex aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre d'années d'expérience évalué pour le critère expérience spécifique sera sélectionné(e).

8. les manifestations d'intérêt, exprimées en langue française doivent être déposées (en trois exemplaires) ou adressées en recommandé à l'adresse suivante au plus tard le 30 juin 2025 10h00 (heure locale) et porter expressément la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR L'ELABORATION D'UN SYSTEME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE » :

Adresse :

PROJET D'APPUI A L'AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE (PANAC) / PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL BANGUI M'POKO (PAMAB I&II)

Unité de Gestion

Siège social : Autorité Nationale de l'Aviation Civile

Numéro d'étage/bureau : 2^{ème} étage

Ville : Bangui

Pays : REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Téléphone : +236 72 40 07 81 ; +236 75 50 76 20

**Adresses électroniques : rcapamab@gmail.com avec copie à atazimexin@gmail.com
jcnainangue@yahoo.fr et dgoletm@gmail.com**

LE COORDONNATEUR



Jean Mexin ATAZI-YEKE

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail



PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL BANGUI M'POKO/ PROJET D'APPUI A L'AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE (PAMAB/PANAC)

Termes de référence relatifs au recrutement d'un consultant individuel pour
l'élaboration du Système de Gestion Environnementale et Sociale de l'Aéroport
International de Bangui M'Poko

1. Contexte et justification de la consultation

Le Gouvernement de la République Centrafricaine a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), et un don du Facilité d'Appui à la Transition (FAT), afin de couvrir le coût du **PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE BANGUI MPOKO (PAMAB I et II) et du PROJET D'APPUI A L'AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE (PANAC)** de la RCA.

L'intervention de la Banque, dans le cadre du PAMAB/PANAC, se justifie par le souci d'accompagner la RCA, dans une approche progressive, pour mettre en œuvre le plan de modernisation du secteur du transport aérien, à travers : (i) la mise à niveau des installations et services du transport aérien à l'aéroport international de Bangui/M'Poko; (ii) l'amélioration de la sécurité et sûreté aéroportuaire et le renforcement des capacités en matière de sécurité/sûreté au niveau de cette plate-forme. Le PAMAB constitue une nécessité de premier plan pour la RCA dans le contexte de non-conformité et de carences en matière de sécurité et sûreté aéroportuaires. Le projet est articulé en deux phases :

- (i) une phase 1 consistant en l'aménagement partiel de l'aérogare-parking et ;
- (ii) une phase 2 portant sur : (i) la fourniture et l'installation d'équipements de convoyage et de sûreté et les travaux complémentaires d'aménagement de l'aérogare (Rez-de-chaussée, à la suite de la phase I) et (ii) le renforcement des capacités de l'Administration en charge de l'Aviation Civile, au titre de l'appui institutionnel au sous-secteur.

Les principales activités prévues dans le cadre de ces deux phases du PAMAB s'articulent autour, entres autres, des obligations environnementales et sociales (E&S)

prévues dans l'accord de financement dans la Section 3.03. Engagements, se résume ainsi qu'il suit :

Le Donataire s'engage, à la satisfaction de la Banque, à : (i) Exécuter le Projet et le Plan de la Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et les faire exécuter par ses cocontractants conformément : (a) aux règles et procédures de la Banque; (b) au droit national; (c) aux recommandations, prescriptions et les procédures contenues dans le PGES; et (ii) à la transmission à la Banque des rapports trimestriels relatifs à la mise en œuvre du PGES, y compris le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager.

D'une part, conformément aux exigences de la réglementation nationale (la loi N° 07/018 du 28 décembre 2008, portant Code de l'Environnement de la RCA en son article 87), un PGES a été préparé et validé par le Gouvernement, suivi d'un certificat de conformité environnementale et sociale délivré le 10 mai 2019 ; et renouvelé le 08 août 2024, par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

D'une autre part, conformément au Système de Sauvegardes Intégrés (SSI) de la BAD qui recommande la mise en place d'un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) pour ce type d'investissements. La production ou l'existence d'une entreprise génère ou est susceptible directement ou indirectement de générer sur l'environnement des impacts.

Le Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) aidera l'aéroport International Bangui M'Poko à une responsabilité environnementale et sociale intégrant des règles et des objectifs définis par les normes et les codes environnementaux et sociaux (ES) nationaux, dans ses opérations aéronautiques, par le biais d'une série de processus clairement définis et répétables.

En phase d'exploitation, la surveillance environnementale et sociale sera assurée par l'ASECNA qui a déjà en place une Politique du Système de Management, un Directeur de Sécurité Qualité Environnement au niveau régional et un chargé Sécurité Qualité Environnement au niveau national.

L'ASECNA a mis en place un Système de Management Intégré avec des volets Sécurité, Sureté, Qualité, Environnement, Santé et Sécurité au Travail. Celui-ci s'appuie sur un cadre référentiel composé de règlements nationaux et normes internationales pertinentes de l'OACI, notamment en ses volets « Sécurité, Sûreté, Qualité, Environnement et Sécurité Santé au travail » dans le cadre de la mise en œuvre du Système de Management Intégré (SMI).

Les Exigences environnementales et sociales pertinentes pour l'élaboration du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) sont axées sur le suivi environnemental et social (ES) des installations en phase d'exploitation suite aux activités de réhabilitation du projet PAMAB/PANAC que sont :

- La réhabilitation du bâtiment, le réagencement de l'espace dédié à l'embarquement, le débarquement, les bureaux, les opérations, la sécurité mais aussi le commercial ;
- Le renforcement de l'approvisionnement en eau du site, des sanitaires et redimensionnement du système de fosses septiques et du réseau de collecte et drainage des eaux de pluies ;
- L'équipement du site avec de deux groupes électrogènes de production et la réhabilitation du circuit électrique de l'aérogare et du cargo ;
- L'équipement de l'aérogare des équipements informatiques et scanners à rayons x pour les bagages en soutes, les bagages à main et le fret ;
- La mise en place des équipements de prévention incendie.

Il est donc prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces dons sera utilisée pour financer le fonctionnement de l'Unité de Coordination du Projet, incluant le Recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) de l'aéroport de Bangui M'Poko dans le cadre du Projet PAMAB/PANAC.

2. Objectifs

Le Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) a pour objectif de présenter un moyen technique intégrant les préoccupations environnementales et sociales dans le suivi de la gestion des installations et équipements aéroportuaires en phase d'exploitation, et le suivi des opérations aéronautiques de l'aéroport International de Bangui M'Poko pour permettre à ce dernier de réduire plus efficacement son impact sur l'environnement, son personnel et les communautés voisines. Cette étude servira de manuel pour évaluer le niveau de conformité de l'aéroport modernisé aux exigences E&S applicables en phase d'exploitation du projet suivant les dispositions de l'accord de financement, y compris les législations, réglementations, normes et procédures nationales, les exigences environnementales et sociales de la Banque et les bonnes pratiques industrielles internationales (BPII) du secteur du projet.

3. Exigences / critères

Les critères clés, mais non exhaustifs, à prendre en compte lors de l'élaboration du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) dans le cadre du Projet PAMAB/PANAC sont :

- les exigences E&S des accords de prêt/don ;
- les législations, réglementations, normes, et procédures nationales applicables en matière d'E&S ;
- les exigences des politiques de la Banque ;
- Les documents environnementaux et sociaux du projet approuvés et publiés ;

- Les bonnes pratiques industrielles internationales (BPII) du secteur du projet (Secteur aéronautique), le cas échéant ;
- Les normes internationales pertinentes de l'OACI.

4. Tâches

Pour chaque projet, le consultant externe qualifié retenu par le client est censé entreprendre les tâches suivantes :

- Examiner les exigences des politiques environnementales et sociales de la Banque, y compris le changement climatique et le genre.
- Examiner les législations, réglementations, normes ; et procédures nationales applicables, y compris l'autorisation légale nationale, les permis et certificats requis avant les actions.
- Examiner les rapports disponibles sur le projet, y compris le rapport d'évaluation du projet, les accords de prêt/don, les rapports périodiques de mise en œuvre ES du projet, toute la documentation pertinente et les enregistrements disponibles et nécessaires à l'évaluation de la performance E&S du projet.
- Organiser une réunion d'ouverture avec les représentants de l'agence d'exécution du projet, de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), de l'ASECNA, du contractant, etc.
- Déterminer et convenir, avec l'entité d'exécution du projet et des entités aéroportuaires de la portée, de la méthodologie et de l'ensemble des critères spécifiques pour l'élaboration du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES).
- Tenir des consultations avec les organismes de réglementation et les parties prenantes concernés (y compris, mais sans s'y limiter, la cellule d'exécution du projet (CEP), les bénéficiaires locaux, les personnes affectées par le projet, la société civile, les ministères et les entrepreneurs), sur l'état du projet en ce qui concerne les risques et impacts E&S identifiés ainsi que les mesures d'atténuation et les autorisations légales planifiées et mises en œuvre.
- Effectuer des inspections du site du projet pour évaluer les activités E&S mise en œuvre, y compris la gestion des entrepreneurs et les risques et impacts environnementaux et sociaux connexes.
- Préparer un manuel complet. Le manuel doit présenter une analyse convaincante des constatations et des causes au regard de la portée et des critères. Il devrait présenter une analyse logique (qualitative et quantitative) de l'efficacité des mesures d'atténuation proposées en phase d'exploitation du projet, des risques résiduels, des questions d'environnement, santé et sécurité (ESS), etc. Le manuel comprendra également un plan d'action de correction (PAC) résumant les recommandations concrètes pour le suivi des conclusions et des mesures correctives, y compris des coûts clairement estimés, les rôles et les responsabilités spécifiques.

- Les bonnes pratiques industrielles internationales (BPII) du secteur du projet (Secteur aéronautique), le cas échéant ;
- Les normes internationales pertinentes de l'OACI.

4. Tâches

Pour chaque projet, le consultant externe qualifié retenu par le client est censé entreprendre les tâches suivantes :

- Examiner les exigences des politiques environnementales et sociales de la Banque, y compris le changement climatique et le genre.
- Examiner les législations, réglementations, normes : et procédures nationales applicables, y compris l'autorisation légale nationale, les permis et certificats requis avant les actions.
- Examiner les rapports disponibles sur le projet, y compris le rapport d'évaluation du projet, les accords de prêt/don, les rapports périodiques de mise en œuvre ES du projet, toute la documentation pertinente et les enregistrements disponibles et nécessaires à l'évaluation de la performance E&S du projet.
- Organiser une réunion d'ouverture avec les représentants de l'agence d'exécution du projet, de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), de l'ASECNA, du contractant, etc.
- Déterminer et convenir, avec l'entité d'exécution du projet et des entités aéroportuaires de la portée, de la méthodologie et de l'ensemble des critères spécifiques pour l'élaboration du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES).
- Tenir des consultations avec les organismes de réglementation et les parties prenantes concernés (y compris, mais sans s'y limiter, la cellule d'exécution du projet (CEP), les bénéficiaires locaux, les personnes affectées par le projet, la société civile, les ministères et les entrepreneurs), sur l'état du projet en ce qui concerne les risques et impacts E&S identifiés ainsi que les mesures d'atténuation et les autorisations légales planifiées et mises en œuvre.
- Effectuer des inspections du site du projet pour évaluer les activités E&S mise en œuvre, y compris la gestion des entrepreneurs et les risques et impacts environnementaux et sociaux connexes.
- Préparer un manuel complet. Le manuel doit présenter une analyse convaincante des constatations et des causes au regard de la portée et des critères. Il devrait présenter une analyse logique (qualitative et quantitative) de l'efficacité des mesures d'atténuation proposées en phase d'exploitation du projet, des risques résiduels, des questions d'environnement, santé et sécurité (ESS), etc. Le manuel comprendra également un plan d'action de correction (PAC) résumant les recommandations concrètes pour le suivi des conclusions et des mesures correctives, y compris des coûts clairement estimés, les rôles et les responsabilités spécifiques.

i. Organiser une réunion de validation du manuel de Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) avec les entités concernées et les différents acteurs aéroportuaires. Le but de cette réunion est de présenter le manuel du SGES afin de s'assurer qu'il est clairement élaboré et reconnues par les différents acteurs aéroportuaires.

5. Livrables

Le principal produit livrable de cet exercice sera le manuel du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES). Le manuel SGES doit fournir des informations qui permettront à l'emprunteur (gouvernement, entité privée, acteurs aéroportuaires), la Banque et les clients d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques environnementaux et sociaux générés par l'Aéroport International Bangui M'Poko à la phase d'exploitation du projet. Des recommandations devraient être formulées de manière à hiérarchiser et élaborer le plan d'action en vue de mettre en œuvre les mesures de gestion telles que des stratégies de réduction des déchets, l'efficacité énergétiques, la conservation de la biodiversité, la sécurité-santé du personnel et du milieu, qui évitent ou atténuent au mieux les risques et impacts à la phase d'exploitation du projet (la pollution sonore, la dégradation de la qualité de l'air, la perturbation de l'habitat, l'exposition aux rayonnements X, ...) .

6. Qualifications du consultant

Le consultant sélectionné doit répondre aux exigences minimales suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme Bac+5 minimum dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale.
- Justifier d'au moins cinq (5) d'années d'expérience professionnelle pertinente dans les grands domaines de l'évaluation environnementale et sociale et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement, est un atout.
- Avoir un minimum de connaissance dans le domaine de l'aviation civile est un atout.
- Avoir la connaissance et l'expérience dans les conditions de financement, les exigences E&S des accords de prêt/don de projets financés par la BAD ou d'autres IFD, ainsi que leurs Système de Sauvegardes Intégré (SSI) et la législation, normes et réglementations environnementales et sociales au niveau national (RCA).
- Avoir une bonne capacité de rédaction de rapports ;
- Avoir la maîtrise des langues officielles du pays ainsi que de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint ...)

7. Critères de sélection du consultant individuel

Les critères d'évaluation des candidatures sont les suivants :

i. Organiser une réunion de validation du manuel de Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) avec les entités concernées et les différents acteurs aéroportuaires. Le but de cette réunion est de présenter le manuel du SGES afin de s'assurer qu'il est clairement élaboré et reconnues par les différents acteurs aéroportuaires.

5. Livrables

Le principal produit livrable de cet exercice sera le manuel du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES). Le manuel SGES doit fournir des informations qui permettront à l'emprunteur (gouvernement, entité privée, acteurs aéroportuaires), la Banque et les clients d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques environnementaux et sociaux générés par l'Aéroport International Bangui M'Poko à la phase d'exploitation du projet. Des recommandations devraient être formulées de manière à hiérarchiser et élaborer le plan d'action en vue de mettre en œuvre les mesures de gestion telles que des stratégies de réduction des déchets, l'efficacité énergétiques, la conservation de la biodiversité, la sécurité-santé du personnel et du milieu, qui évitent ou atténuent au mieux les risques et impacts à la phase d'exploitation du projet (la pollution sonore, la dégradation de la qualité de l'air, la perturbation de l'habitat, l'exposition aux rayonnements X, ...) .

6. Qualifications du consultant

Le consultant sélectionné doit répondre aux exigences minimales suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme Bac+5 minimum dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale.
- Justifier d'au moins cinq (5) d'années d'expérience professionnelle pertinente dans les grands domaines de l'évaluation environnementale et sociale et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement, est un atout.
- Avoir un minimum de connaissance dans le domaine de l'aviation civile est un atout.
- Avoir la connaissance et l'expérience dans les conditions de financement, les exigences E&S des accords de prêt/don de projets financés par la BAD ou d'autres IFD, ainsi que leurs Système de Sauvegardes Intégré (SSI) et la législation, normes et réglementations environnementales et sociales au niveau national (RCA).
- Avoir une bonne capacité de rédaction de rapports ;
- Avoir la maîtrise des langues officielles du pays ainsi que de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint ...)

7. Critères de sélection du consultant individuel

Les critères d'évaluation des candidatures sont les suivants :

N°	Critères	Pondération
1	Qualifications générales	30%
2	Expériences dans les tâches décrites dans les TdR	50%
3	Expériences avec les partenaires techniques et financiers	15%
4	Connaissance des régions de la RCA (langues officielles) et de l'Administration (outils informatiques)	5%
	PONDERATION TOTALE	100%

Appendice

Sommaire du manuel du SGES

RESUME

INTRODUCTION

1. PRESENTATION DU PROJET PAMAB/PANAC

Présentation du projet

Description des principales activités

Conformité avec les exigences réglementaires de la Centrafrique, les normes et standards internationaux en matière d'environnement

Conformité avec les politiques et stratégies nationales en matière d'environnement

Conformité avec les conventions internationales en matière d'environnement ratifiées par la Centrafrique

Conformité avec les textes réglementaires nationaux en matière d'environnement

Politiques et stratégies du Bailleur de fonds

2. PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SGES

Objectif général

Objectifs spécifiques

Structure du SGES

Responsabilités dans la mise en œuvre du SGES

3. DECLARATION DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

4. PROCEDURES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

5. CAPACITE INSTITUTIONNELLE ET COMPETENCES ORGANISATIONNELLES et GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

6. GESTION DES PLAINTES, GRIEFS ET DOLEANCES ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

7. PROGRAMME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

8. PREPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

ANNEXES

Appendice

Sommaire du manuel du SGES

RESUME

INTRODUCTION

1. PRESENTATION DU PROJET PAMAB/PANAC

Présentation du projet

Description des principales activités

Conformité avec les exigences réglementaires de la Centrafrique, les normes et standards internationaux en matière d'environnement

Conformité avec les politiques et stratégies nationales en matière d'environnement

Conformité avec les conventions internationales en matière d'environnement ratifiées par la Centrafrique

Conformité avec les textes réglementaires nationaux en matière d'environnement

Politiques et stratégies du Bailleur de fonds

2. PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SGES

Objectif général

Objectifs spécifiques

Structure du SGES

Responsabilités dans la mise en œuvre du SGES

3. DECLARATION DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

4. PROCEDURES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

5. CAPACITE INSTITUTIONNELLE ET COMPETENCES ORGANISATIONNELLES et GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

6. GESTION DES PLAINTES, GRIEFS ET DOLEANCES ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

7. PROGRAMME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

8. PREPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

ANNEXES

Appendice

Sommaire du manuel du SGES

RESUME

INTRODUCTION

1. PRESENTATION DU PROJET PAMAB/PANAC

Présentation du projet

Description des principales activités

Conformité avec les exigences réglementaires de la Centrafrique, les normes et standards internationaux en matière d'environnement

Conformité avec les politiques et stratégies nationales en matière d'environnement

Conformité avec les conventions internationales en matière d'environnement ratifiées par la Centrafrique

Conformité avec les textes réglementaires nationaux en matière d'environnement

Politiques et stratégies du Bailleur de fonds

2. PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SGES

Objectif général

Objectifs spécifiques

Structure du SGES

Responsabilités dans la mise en œuvre du SGES

3. DECLARATION DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

4. PROCEDURES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

5. CAPACITE INSTITUTIONNELLE ET COMPETENCES ORGANISATIONNELLES et GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

6. GESTION DES PLAINTES, GRIEFS ET DOLEANCES ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

7. PROGRAMME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

8. PREPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

ANNEXES